



Conseil économique et social

Distr. : Limitée
9 mai 2025
Français
Original : Anglais

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2025

10-13 juin 2025

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport annuel sur l'action humanitaire de l'UNICEF

Résumé

Le présent rapport montre comment l'UNICEF a travaillé en 2024 avec ses partenaires locaux, nationaux et internationaux pour sauver la vie d'enfants et répondre à leurs besoins face aux conflits, à la violence, aux événements climatiques extrêmes, aux déplacements forcés, aux crises nutritionnelles, aux épidémies et aux autres catastrophes.

Les mécanismes de financement innovants font l'objet d'une attention particulière dans ce rapport. Étant donné la tendance à la baisse de l'aide publique au développement, et plus particulièrement la diminution drastique des budgets de l'action humanitaire, de nouvelles sources de financement innovantes sont indispensables pour sauver aujourd'hui la vie des enfants et atteindre demain les objectifs de développement durable.

Les éléments du projet de décision soumis à l'avis du Conseil d'administration sont présentés à la section X.

* [E/ICEF/2025/11](#).

Remarque : La version française du présent document a été établie dans son intégralité par l'UNICEF.



I. Vue d'ensemble

1. Les Nations Unies ont estimé que 314,7 millions de personnes au total dans le monde avaient eu besoin d'une aide humanitaire en 2024¹. L'UNICEF a estimé pour sa part que 183,5 millions d'enfants avaient eu besoin d'une telle assistance. Les conflits, les urgences climatiques et les catastrophes naturelles ont blessé ou ôté la vie à des enfants, ont conduit à de graves violations de leurs droits, ont provoqué leur déplacement de force, les ont exposés à la malnutrition, les ont privés d'accès aux soins de santé, ont bouleversé leur scolarité et ont anéanti leurs chances de ne pas vivre dans la peur.

2. L'appel à l'action humanitaire pour les enfants lancé en 2024 visait à venir en aide à 94 millions d'entre eux. Initialement fixé à 9,33 milliards de dollars, son montant a été relevé pour atteindre 9,9 milliards de dollars à la fin de l'année. À la date du 31 décembre 2024, l'UNICEF avait reçu, au titre de cet appel, des financements humanitaires à hauteur de 3,02 milliards de dollars (soit 31 % des besoins).

3. Tirant parti de ses capacités d'adaptation, de son expertise et de sa collaboration avec les pouvoirs publics, les organisations non gouvernementales locales et internationales, les organisations de la société civile, le monde universitaire, les entreprises, les autres organismes des Nations Unies et d'autres partenaires locaux, nationaux et internationaux, l'action humanitaire de l'UNICEF en 2024 a permis d'obtenir les résultats suivants en faveur des enfants :

a) Accès de 41 millions de personnes à de l'eau salubre et à l'assainissement ;

b) Vaccination contre la rougeole de 24,7 millions d'enfants ;

c) Fourniture de services de détection précoce et de traitement de l'émaciation et d'autres formes de malnutrition à 109,3 millions d'enfants de moins de 5 ans ;

d) Accès de 9,2 millions d'enfants à l'éducation ;

e) Fourniture de services communautaires de santé mentale et de soutien psychosocial à 22,3 millions d'enfants et de familles, et de prévention de la violence liée au genre et d'accompagnement des survivant.e.s à 23,1 millions d'enfants et de femmes ;

f) Accès de 79,5 millions d'enfants et d'adultes² à des dispositifs sûrs et accessibles permettant de signaler les cas d'exploitation et d'abus sexuels commis par le personnel chargé de l'action humanitaire, du développement et de la protection, ou par d'autres professionnels engagés dans l'aide aux populations ;

g) Octroi d'une aide humanitaire en espèces à 3,6 millions de ménages ;

h) Livraison de fournitures humanitaires d'une valeur de 1,234 milliard de dollars dans 68 pays, dont 50 % dans le cadre de situations d'urgence de niveaux 2 et 3.

4. Les dépenses humanitaires de l'UNICEF se sont élevées à 4,8 milliards de dollars en 2024, soit 62 % du total des dépenses de l'organisation.

¹ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, *Global Humanitarian Overview 2024 : October update – Snapshot as of 31 October 2024*. OCHA, New York, 2024, p. 2.

² Ce chiffre couvre à la fois les interventions humanitaires et de développement.

5. L'UNICEF remercie ses partenaires financiers pour leur engagement et s'efforce d'utiliser les ressources le plus efficacement possible afin de sauver la vie des enfants. Dans un contexte de diminution des ressources, une reconfiguration de l'action humanitaire de l'UNICEF est nécessaire, faisant ainsi écho à la « réinitialisation » du système humanitaire dans son ensemble.

II. Introduction

6. Ce rapport offre une image de la situation humanitaire en 2024 et des interventions de l'UNICEF. Les points mis en lumière sont donnés à titre indicatif et ne sont pas exhaustifs.

III. La situation humanitaire en 2024 – Vue d'ensemble

7. Cette année encore, les conflits, les urgences climatiques et de graves chocs économiques ont mis en péril les droits des enfants à la protection, à la vie et à la sécurité, à une nutrition adéquate, à l'éducation, à un accès à de l'eau salubre et à des soins de santé. En janvier 2024, des alertes à la famine et à la maladie dans la bande de Gaza, dans l'État de Palestine, ont touché des milliers d'enfants qui vivaient déjà « au cœur d'une guerre implacable » et étaient confrontés à « des maladies dues au manque d'eau potable et à des carences dues à la pénurie de nourriture »³ ; les taux d'émaciation sévère chez les enfants ont atteint 7 %, et des taux de mortalité alarmants ont été relevés au Soudan dans un camp de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ; 2 500 femmes et enfants ont gonflé les rangs des personnes déplacées à cause de la violence qui sévit à Port-au-Prince, en Haïti ; de multiples attaques en Ukraine, visant notamment des écoles et des hôpitaux, ont tué et blessé des enfants ; des incendies ont laissé des enfants Rohingya réfugiés au Bangladesh sans abri et sans accès à l'éducation ; les enfants touchés par le tremblement de terre en Afghanistan ont eu besoin de manteaux et de fournitures pour survivre à l'hiver ; et des enfants d'Afrique australe sont tombés malades en raison d'une violente épidémie de choléra. Lors de ces événements et d'autres crises, les plus pauvres et les plus marginalisés – les filles, les minorités ethniques et linguistiques, et d'autres minorités encore, ainsi que les enfants handicapés – ont souvent été les plus durement touchés.

8. L'augmentation des violations graves subies par les enfants s'est accélérée au niveau mondial. En 2023, dernière année pour laquelle des données complètes sont disponibles, les violations graves subies par les enfants ont augmenté de 21 % par rapport à 2022⁴, soit une progression plus marquée que celle enregistrée entre 2021 et 2022, qui s'élevait à 13 %⁵. Les Nations Unies ont relevé 32 990 violations graves en 2023, dont 30 705 commises en 2023 et 2 285 commises antérieurement, mais établies en 2023. Les violations ont touché 22 557 enfants (15 847 garçons, 6 252 filles et 458 enfants dont le genre n'est pas connu) dans 25 contextes différents et dans le cadre d'un dispositif de suivi régional⁶. Les informations préliminaires pour 2024 semblent confirmer la poursuite de cette tendance.

9. Les épidémies ont été provoquées par des conflits et des situations d'urgence liées au climat qui ont dévasté les infrastructures d'eau, d'assainissement et de santé.

³ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « Children in Gaza still at the sharp end of unrelenting war ». Communiqué de presse, 12 janvier 2024.

⁴ Nations Unies, *Les enfants et les conflits armés, Rapport du Secrétaire général*, A/78/842-S/2024/384, Nations Unies, New York, 3 juin 2024.

⁵ Nations Unies, *Les enfants et les conflits armés, Rapport du Secrétaire général*, A/77/895-S/2023/363, Nations Unies, New York, 5 juin 2023.

⁶ Nations Unies, *Les enfants et les conflits armés, Rapport du Secrétaire général*, A/78/842-S/2024/384.

En août 2024, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré que l'épidémie de mpox qui s'étendait rapidement en République démocratique du Congo et dans d'autres pays africains constituait une urgence de santé publique de portée internationale, à la suite de quoi l'UNICEF a déclaré que cela correspondait pour l'organisation à une situation d'urgence de niveau 3. Le choléra a menacé environ 1 milliard de personnes, la résurgence de la maladie touchant des familles dans 33 pays. Plus de 800 000 cas et 5 800 décès ont été signalés dans le monde entre le 1^{er} janvier et le 29 décembre 2024⁷.

10. Les risques naturels et les urgences climatiques ont souvent aggravé les vulnérabilités existantes auxquelles sont confrontés les enfants. Il convient de citer à ce titre les typhons (Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Thaïlande et Viet Nam) et les cyclones (Malawi et Mozambique), les inondations (Éthiopie, Liberia, Mali, Niger et Nigeria, République démocratique du Congo et Tchad, mais aussi Afghanistan, Bangladesh, Inde, Népal et Pakistan), les sécheresses (régions amazoniennes du Brésil, de Colombie et du Pérou, Botswana, Éthiopie, Lesotho, Malawi, Namibie, Zambie et Zimbabwe), ainsi que les vagues de chaleur qui ont exposé plus de 2 milliards de personnes à des températures extrêmes pendant des périodes de plus de 30 jours⁸.

11. En 2024, les initiatives visant à porter une assistance aux enfants se sont heurtées à des obstacles physiques et budgétaires. Des États et des acteurs non étatiques armés ont entravé l'aide humanitaire, souvent au mépris du droit international humanitaire et des droits humains, en empêchant de nombreuses personnes d'accéder à l'aide dont elles avaient besoin et entravant l'action des acteurs humanitaires. L'année 2024 aura été l'année la plus meurtrière jamais enregistrée pour les travailleurs humanitaires, conséquence des violences dont ils font l'objet et des conflits au cœur desquels ils interviennent⁹. L'aide publique au développement (APD), soit les moyens financiers mobilisés par les gouvernements pour soutenir les efforts humanitaires et de développement, a poursuivi sa trajectoire descendante. Au début de l'année 2025, une réduction significative des financements affectés à l'action humanitaire menaçait de compromettre encore davantage, voire d'interrompre, les soins vitaux prodigués à des millions d'enfants.

IV. Les interventions humanitaires de l'UNICEF en 2024

12. L'UNICEF est intervenu dans le cadre de 448 situations d'urgence dans 104 pays. Huit crises ont fait l'objet d'une intervention d'urgence de niveau 3, le niveau le plus élevé des interventions humanitaires de l'UNICEF. Il convient de citer à ce titre les opérations menées dans l'État de Palestine et ses régions transfrontalières, en Haïti, au Liban, en République arabe syrienne et dans les États voisins concernés, au Soudan, dans certains pays où les procédures d'urgence de l'UNICEF pour faire face à la polio ont été utilisées à titre exceptionnel ainsi que dans certains pays où il a fallu renforcer la préparation aux épidémies de mpox et lutter contre ces dernières. L'intervention menée en République démocratique du Congo (provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri) a été de niveau 3 jusqu'au 14 juin 2024. Au cours de l'année, des interventions de niveau 2 se sont poursuivies au

⁷ Organisation mondiale de la Santé, *Multi-country outbreak of cholera, External Situation Report, n° 22*. OMS, 2025.

⁸ Climate Central, *People Exposed to Climate Change: June-August 2024 – A Climate Central seasonal analysis of how climate change boosted temperatures worldwide between June-August 2024*. Climate Central, Princeton, New Jersey, 2024.

⁹ ACAPS, *Humanitarian Access Overview: Spotlight on violence against aid workers*. ACAPS, Genève, 2024.

Myanmar, tandis que d'autres ont été désactivées en Éthiopie, au Mali, dans l'est du Tchad, en Ukraine et au Yémen.

13. En 2024, des structures internes et externes de renfort ont été mobilisées dans le cadre de 307 déploiements. Des mécanismes de renfort en personnel interne ont permis d'apporter un soutien à 33 pays : 23 membres d'équipes d'intervention d'urgence ont participé à 49 déploiements et 138 autres membres du personnel ont été impliqués dans 144 opérations. Grâce aux mécanismes de renfort par des moyens externes, 55 bureaux de pays, régionaux et du Siège ont bénéficié de 88 déploiements de partenaires en attente, de l'appui de 19 équipes d'intervention rapide et de 7 déploiements faisant appel à d'autres mécanismes. Pour chaque intervention de niveau 2 ou 3, l'UNICEF a déployé des capacités spécifiquement dédiées aux questions de genre.

14. L'UNICEF a continué à diriger les groupes sectoriels Nutrition et Eau, assainissement et hygiène (EAH), à codiriger le groupe sectoriel Éducation avec Save the Children et à diriger le domaine de responsabilité Protection de l'enfance. À la fin de l'année 2024, l'UNICEF avait mis en œuvre toutes les recommandations stratégiques de la deuxième évaluation du rôle de l'UNICEF en tant qu'agence cheffe de file/co-cheffe de file d'un groupe sectoriel (CLARE II). Les directives du Comité permanent interorganisations (CPI) sur la transition et la désactivation des groupes sectoriels, initialement élaborées par l'UNICEF, ont été approuvées par le Groupe de coordination des clusters mondiaux et le Groupe opérationnel du CPI sur les politiques et le plaidoyer.

15. En 2024, l'UNICEF a octroyé des fonds à hauteur de 850,4 millions de dollars aux partenaires humanitaires, dont 386,6 millions (45,5 %) à des organisations locales et nationales de la société civile – ce qui va au-delà de l'engagement pris dans le cadre du Grand Bargain. Sur ces fonds transférés, 72,4 millions de dollars (19 %) l'ont été à des organisations locales dirigées par des femmes et 2,6 millions de dollars (0,67 %) à des organisations locales de personnes handicapées. La collaboration avec des partenaires locaux et nationaux ne s'est pas limitée aux transferts d'argent. Avec le Conseil international des agences bénévoles, l'UNICEF a coorganisé, au mois d'avril 2024, des consultations mondiales avec des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile afin de trouver comment tirer parti des partenariats pour avoir le plus grand impact possible sur les enfants. Les partenariats mondiaux se sont également révélés d'une importance capitale. C'est ainsi par exemple que le cadre de collaboration stratégique entre l'UNICEF et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) s'est étendu à 19 pays – lesquels accueillent 11 millions de réfugiés, soit 37 % du nombre total de ce groupe de personnes en 2024.

Diplomatie humanitaire, accès et plaidoyer

16. L'engagement stratégique auprès des gouvernements, des États membres et des autres parties prenantes a été un élément déterminant de l'action humanitaire de l'UNICEF en 2024. L'UNICEF a présenté à sept reprises une analyse de situation au Conseil de sécurité et a soumis aux membres du Conseil de sécurité 14 notes centrées sur les enfants de pays spécifiques. L'UNICEF s'est également engagé dans la diplomatie humanitaire en faveur des enfants, en améliorant l'accès à l'aide dans l'État de Palestine et au Soudan, en promouvant des programmes d'éducation inclusive au Liban et en soutenant la protection des enfants au Myanmar. L'UNICEF a renforcé le programme sur les enfants et les conflits armés dans le cadre de son mandat de coprésident des groupes de travail nationaux sur la surveillance et la communication de l'information, ainsi que par la mise en œuvre du mécanisme de

surveillance et de communication de l'information, d'un plaidoyer de haut niveau, d'un dialogue diplomatique avec des parties ciblées et d'interventions programmatiques. Le lancement de l'Alliance mondiale pour économiser l'eau dans les conflits armés a constitué un aboutissement majeur.

17. L'UNICEF s'est attaqué en 2024 à d'importants obstacles entravant l'accès à l'aide humanitaire. Une évaluation mondiale a montré que les contraintes d'accès les plus extrêmes s'observaient au Burkina Faso, dans l'État de Palestine, au Myanmar, en Somalie, au Soudan, au Soudan du Sud, en Ukraine et au Yémen¹⁰. Au cours des dernières années, l'UNICEF a considérablement renforcé ses capacités locales en matière d'accès humanitaire et, en 2024, des spécialistes de l'organisation ont formé à l'accès humanitaire quelque 350 membres de son personnel et du personnel de ses partenaires en Éthiopie, au Mali et au Mozambique. Des ateliers régionaux sur ce thème ont en outre été organisés en Colombie et au Sénégal. Des équipes d'intervention d'urgence spécialisées dans l'amélioration de l'accès humanitaire et d'autres spécialistes ont été déployés en Éthiopie, en Haïti, au Liban et en République arabe syrienne pour renforcer les capacités, élaborer des stratégies d'accès et recenser les principaux intervenants.

18. Pour favoriser l'intégration des enfants handicapés, 70 % des bureaux de pays de l'UNICEF ayant lancé un appel à l'action humanitaire pour les enfants (28 bureaux de pays), et 25 bureaux de pays n'ayant pas lancé d'appel ont systématiquement inclus les enfants handicapés dans leurs interventions. Le partenariat de l'UNICEF avec la Norvège a permis des avancées significatives dans 14 pays, notamment en Roumanie où l'appui fourni aux systèmes nationaux et aux approches communautaires contribue à répondre aux besoins des enfants handicapés, et en Somalie grâce à une meilleure prise en compte du handicap dans les mécanismes de responsabilité à l'égard des populations touchées. Ce partenariat a également soutenu la mobilisation d'organisations locales de personnes handicapées et le déploiement de conseillers dans l'État de Palestine, en Éthiopie et au Yémen ainsi qu'au sein de deux bureaux régionaux. Dans le cadre des programmes de l'UNICEF menés à travers le monde, ce sont en tout 23 394 femmes et enfants handicapés qui ont bénéficié de services de lutte contre la violence liée au genre, contre 3 153 en 2023. Cette augmentation est probablement due à une meilleure assistance technique et à la correction des sous-évaluations antérieures, un plus grand nombre de bureaux nationaux ventilant désormais les données par handicap. Quarante-huit bureaux de pays de l'UNICEF ont mis en œuvre, pour les travailleurs de première ligne, des programmes de développement des capacités d'inclusion du handicap de grande ampleur. Les bureaux ayant pris cette initiative n'étaient que 45 en 2021. Le leadership de l'UNICEF a permis d'inclure des fauteuils roulants actifs pliables tout terrain, des fauteuils roulants de transport, des béquilles axillaires et des béquilles d'avant-bras dans la liste des fournitures d'urgence. Le Groupe de référence sur le handicap, que l'UNICEF codirige, compte plus de 550 membres et est devenu une entité associée du CPI en 2024.

19. En 2024, dans les contextes humanitaires, 105 bureaux de pays – soit environ 80 % de ceux qui ont présenté un rapport d'activité – ont soutenu les priorités définies pour promouvoir l'égalité des genres, 62 pays ont inclus dans leurs plans de préparation des actions déterminantes pour favoriser cette égalité et 64 pays ont réalisé des analyses rapides de la situation des femmes et des hommes. Près de 90 % des bureaux de pays (112 sur 129) ont pris des mesures pour pouvoir proposer un ensemble de services de base en vue de réduire la violence liée au genre. Ce résultat

¹⁰ ACAPS, *Humanitarian Access Overview*. (Les données couvrent la période de juillet à novembre 2024)

traduit une accentuation notable des efforts dans ce domaine. En Afghanistan, l'UNICEF a renforcé la capacité de 11 743 agents de santé et de nutrition communautaires de première ligne (dont 30 % étaient des femmes) afin qu'ils ajustent proactivement leurs prestations (en favorisant l'orientation vers d'autres services vitaux et en adaptant les soins aux vulnérabilités et aux besoins spécifiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons), l'objectif étant d'atténuer les effets néfastes de la restriction de la liberté de mouvement que subissent les femmes et des filles. Cette initiative a été mise en œuvre dans 2 400 établissements de santé et 96 établissements tertiaires dans 34 provinces.

20. Au cours de l'année 2024, l'UNICEF a soutenu l'analyse des risques et les activités de préparation à ces risques dans le cadre de 50 crises, et 25 bureaux de pays et bureaux régionaux ont reçu, à travers le programme « Co-funding Initiative », 7,5 millions de dollars destinés au financement de ces activités. Cela a permis d'investir dans la préparation à des risques tels que les sécheresses, les inondations, les tempêtes, les cyclones et les urgences de santé publique. Au Bangladesh, en Colombie, dans l'État de Palestine, en Iraq et en République islamique d'Iran, le recours trimestriel au processus Horizon Scan a permis d'avoir mieux conscience des risques et de mieux s'y préparer – et donc de mieux anticiper les besoins des enfants. Vingt-trois bureaux de pays ont renforcé leurs capacités d'analyse géospatiale grâce à des formations ou à de nouvelles plateformes, et sept bureaux régionaux et de pays ont participé à des exercices de simulation. Les bureaux de pays de l'UNICEF en Haïti, en Somalie et au Soudan ont bénéficié d'un soutien et d'une formation intensifs en matière de préparation et de planification des scénarios et des urgences.

21. Des spécialistes de la responsabilité ont soutenu les travaux menés dans six régions, contribuant ainsi à des progrès significatifs concernant les niveaux de référence de l'UNICEF en matière de responsabilité à l'égard des populations touchées. En 2024, 62 % des bureaux de pays ayant présenté un rapport (80 sur 129) ont atteint les seuils de référence, contre 50 (64 bureaux de pays) en 2023. Le nombre de bureaux disposant d'une stratégie de responsabilité à l'égard des populations touchées a augmenté de 30 %, et la participation des communautés et le partage des informations ont également progressé. En outre, 77 % des bureaux (99) se sont appuyés sur les retours d'informations des communautés pour éclairer leurs décisions, mais seulement 55 % ont rendu compte de l'incidence de ces retours sur les mesures prises. En Bosnie-Herzégovine et en Türkiye, l'UNICEF a expérimenté avec succès l'écosystème de responsabilité communautaire de l'UNICEF (UNICARE), qui consiste en un mécanisme de traitement des plaintes et de retour d'informations. En outre, l'initiative « Kits that Fit », qui utilise des codes QR, des SMS et des outils analogiques pour obtenir des retours d'informations et améliorer la pertinence des services apportés aux populations, a remporté un Gold Anthem Award pour son impact social.

22. En étroite collaboration avec les gouvernements nationaux, l'OMS et ses partenaires, l'UNICEF est intervenu face à des épidémies et des crises sanitaires mondiales. L'UNICEF a fourni un appui technique à 92 pays confrontés à des urgences de santé publique (épidémies de mpox, maladie à virus Marburg, dengue, diphtérie et choléra). En mars 2024, l'UNICEF a publié son *Cadre d'intervention opérationnel pour les urgences de santé publique*, qui définit les priorités et les actions nécessaires pour conduire une intervention multisectorielle complète en cas de risque évolutif de santé publique.

23. L'UNICEF a poursuivi son plaidoyer essentiel en faveur de la proposition d'accord visant à garantir la prise en compte prioritaire des besoins des enfants dans les réponses mondiales lors des futures pandémies – comme le prévoit l'article 3 de

la Convention des droits de l'enfant et comme le rappelle un éditorial de l'UNICEF paru dans *BMJ Global Health*¹¹. L'UNICEF a renforcé son partenariat avec l'OMS en élaborant un plan de travail commun sur la préparation et la réponse aux urgences sanitaires, et a mobilisé des ressources et obtenu le soutien de responsables politiques pour faire face aux épidémies de maladies infectieuses.

24. L'UNICEF a mené, dans des contextes humanitaires et/ou des pays accueillant des réfugiés, des interventions multisectorielles vitales pour plus de 8 millions d'enfants en déplacement en s'appuyant sur 40 de ses bureaux de pays. Que ce soit dans des camps de réfugiés, dans des centres urbains surpeuplés ou aux frontières, les interventions ont consisté à répondre aux besoins en matière d'EAH et à fournir des abris, des repas ainsi que des services de protection de l'enfance, de santé, de protection sociale, d'éducation, de santé mentale et de soutien psychosocial.

25. L'UNICEF, en 2024, a livré des fournitures d'une valeur de 1,234 milliard de dollars pour contribuer à l'action humanitaire dans 68 pays, 50 % de ce montant correspondant aux fournitures destinées aux urgences de niveaux 2 et 3. La Division de l'approvisionnement a apporté un soutien direct en organisant 31 déploiements sur les lieux de 21 situations d'urgence.

V. Gros plan sur les interventions

A. État de Palestine

26. Le conflit qui secoue l'État de Palestine s'est poursuivi pour la deuxième année consécutive, aggravant les déplacements à grande échelle, les graves pénuries de nourriture, d'eau et de services de santé et d'éducation, ainsi que la destruction d'infrastructures essentielles dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Au moins 15 600 enfants auraient été tués dans la bande de Gaza entre le 7 octobre 2023 et le 31 mars 2025, soit une moyenne de 32 enfants par jour ; beaucoup d'autres ont été blessés et des milliers sont probablement ensevelis sous les décombres. À la fin de l'année, on estimait à 17 000 le nombre d'enfants non accompagnés ou séparés de leur famille. De nombreux enfants risquaient de connaître la famine ou de mourir de froid, l'accès à l'aide humanitaire étant fortement limité. En Cisjordanie, depuis le 7 octobre 2023, 201 enfants palestiniens et 3 enfants israéliens ont été tués ; les attaques ont nettement augmenté l'exposition des enfants à la violence liée au conflit, aux violations graves et aux déplacements, et ont entravé l'accès aux services de base. Le 7 octobre 2023, 37 enfants ont été tués en Israël et 36 autres ont été enlevés et conduits dans la bande de Gaza (dont 34 ont par la suite été libérés) ; les corps des deux derniers ont été rendus à Israël en février 2025.

27. Tout au long de l'année 2024, l'UNICEF a appelé à un cessez-le-feu et à un meilleur accès humanitaire pour les enfants et les familles, ainsi qu'à la libération des otages. Grâce à des négociations permanentes, l'UNICEF et l'OMS ont vacciné, en septembre 2024, 560 000 enfants de moins de 10 ans avec une première dose du nouveau vaccin oral contre le poliovirus de type 2. Après des retards, la plupart des enfants ont reçu leur deuxième dose en novembre. L'objectif a ainsi été atteint à 94 %. L'UNICEF a fourni tous les mois de l'eau salubre à 1,8 million de personnes en moyenne, dont 700 000 enfants (125 % de l'objectif). Un million de personnes, dont 500 000 enfants, ont également reçu des transferts en espèces à des fins humanitaires afin de les aider à satisfaire leurs besoins quotidiens (182 % de l'objectif) ; et 1,4 million de personnes au total ont bénéficié de produits nutritionnels essentiels, et

¹¹ Chaiban, Ted, *et al.*, « Making the best interests of the child a primary consideration during pandemic preparedness and response ». *BMJ Global Health*, vol. 9, n° 5, 2024.

notamment des indispensables aliments thérapeutiques prêts à l'emploi, de suppléments en micronutriments divers pour les femmes enceintes (30 % de l'objectif), de poudres de micronutriments divers pour les enfants (46 % de l'objectif) et d'autres produits. Malgré ces interventions vitales, l'UNICEF et ses partenaires n'ont pas pu atteindre tous les enfants ciblés par l'aide, en raison du refus de l'accès humanitaire et de l'entrée des fournitures dans la bande de Gaza, de la destruction d'infrastructures essentielles (la plupart des hôpitaux de la bande de Gaza ne pouvaient pas fonctionner) et de l'insécurité extrême dans des conditions d'intervention parmi les plus difficiles au monde.

B. Liban

28. En octobre et novembre 2024, trois enfants en moyenne auraient été tués chaque jour au Liban entre le déclenchement, en septembre 2024, des hostilités avec Israël près de la frontière du pays et le cessez-le-feu du 27 novembre 2024. Plus d'un million de personnes auraient été déplacées au plus fort du conflit. L'UNICEF a répondu aux besoins des personnes touchées, qu'elles vivent dans des abris collectifs, des communautés d'accueil ou des zones frontalières, ou lors de leur retour chez elles. L'UNICEF a offert des services d'eau essentiels à plus de 557 000 personnes (56 % de l'objectif) ainsi que des soins de santé à 156 258 personnes (78 % de l'objectif) dans des centres de santé soutenus par l'organisation et à 235 959 personnes (59 % de l'objectif) par l'intermédiaire d'équipes mobiles. L'UNICEF a fourni des services d'éducation, d'EAH, de protection de l'enfance et d'autres services essentiels aux enfants et aux familles, et a distribué des articles de secours et assuré des services d'urgence à 695 abris collectifs accueillant 121 602 personnes. Avant le cessez-le-feu, plus de 620 000 personnes (234 242 Libanais et 390 656 Syriens) avaient quitté le Liban pour la République arabe syrienne.

29. En Israël, l'escalade a fait des dizaines de victimes suite à l'utilisation d'armes explosives dans des zones peuplées et quelque 60 000 personnes auraient été déplacées. En juillet 2024, 12 enfants ont été tués à Majdal Shams, dans le Golan syrien occupé.

C. République arabe syrienne

30. Le jour du cessez-le-feu au Liban, les hostilités se sont intensifiées en République arabe syrienne, entraînant des changements importants qui ont abouti, le 8 décembre 2024, à la chute du précédent gouvernement syrien. Cette situation a suscité à la fois optimisme et incertitude. Les grands mouvements de population se sont traduits par une accentuation des besoins humanitaires. Les hostilités qui ont éclaté au Liban en septembre et l'effondrement du gouvernement syrien ont entraîné l'afflux de plus de 473 000 Syriens (dont 58 % d'enfants) qui s'étaient installés au Liban ainsi que de réfugiés libanais. À la suite du début de l'escalade des hostilités, le 27 novembre, le chiffre record de 1,1 million de personnes nouvellement déplacées à l'intérieur de la République arabe syrienne a été atteint. Plus de 627 500 personnes étaient toujours déplacées à la date du 29 décembre, dont 275 000 enfants. En 2024, ce sont au total 7,24 millions de personnes, dont 2,4 millions d'enfants, qui ont été déplacées à l'intérieur du pays, et 16,7 millions de personnes qui ont eu besoin d'une aide humanitaire.

31. L'UNICEF et ses partenaires ont atteint plus de 12,5 millions de personnes dans le pays, dont 7,3 millions d'enfants (51 % de filles) et 225 792 personnes handicapées. Les résultats obtenus en matière de nutrition soulignent l'impact des changements contextuels sur l'accès des enfants aux services : Compte tenu de l'afflux de personnes en provenance du Liban, de l'augmentation de la demande de

soins de santé due à la contraction de l'économie et de la chute du gouvernement en décembre, l'UNICEF a largement dépassé ses objectifs relatifs à l'accès aux soins de santé et au dépistage de l'émaciation chez les enfants. L'organisation n'a toutefois atteint que 69 % de son objectif d'enfants traités pour émaciation sévère, principalement en raison des difficultés d'accès et de la suspension temporaire des programmes consécutive à l'effondrement du gouvernement.

D. Soudan

32. Le conflit qui sévit au Soudan s'est aggravé en 2024 et le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays a atteint 11,5 millions en décembre 2024, soit près de 2,5 millions de plus qu'en décembre 2023. Ce nombre est le plus élevé tous pays confondus¹². En outre, 3,3 millions de personnes ont fui le Soudan et se sont réfugiées dans les pays voisins. Le conflit et les déplacements, conjugués aux inondations et à une grave contraction de l'économie, sont à l'origine de multiples menaces pour les enfants puisque ceux-ci ont été confrontés à la faim, à la malnutrition et à la famine, à des épidémies de choléra, de dengue et de rougeole, à la violence et aux risques en matière de protection, à l'augmentation de la pauvreté et à la perte de possibilités d'éducation, 17 millions d'enfants restant déscolarisés. Les conditions difficiles ont entraîné des niveaux globalement élevés de malnutrition aiguë, la famine sévissant même dans cinq zones sensibles à la fin de l'année et étant attendue dans d'autres zones en 2025¹³.

33. Grâce aux efforts de l'UNICEF au Soudan en 2024, 9,8 millions de personnes ont eu accès à de l'eau de boisson (110 % de l'objectif) et les objectifs d'accès à des services d'assainissement appropriés et à des programmes de changement de comportement en matière de lavage des mains ont été atteints ou dépassés. Les services de protection essentiels ont bénéficié à 2,8 millions de personnes, dont 2,7 millions d'enfants et 168 792 personnes s'occupant d'enfants, la plupart des interventions de protection ayant atteint environ 80 % de leurs objectifs, voire davantage. L'UNICEF a intensifié ses interventions en matière de nutrition dans le cadre du plan global de prévention de la famine mis en place par l'équipe de pays pour l'action humanitaire, et a ainsi étendu son aide humanitaire à 144 localités en s'appuyant sur 1 925 établissements de santé et 83 équipes mobiles. En 2024, les admissions pour émaciation sévère ont augmenté de 43,8 % par rapport à 2023 : 431 015 enfants ont reçu un traitement contre l'émaciation sévère grâce aux programmes de nutrition de l'UNICEF (77 % de l'objectif de 2024). Les perturbations observées à certains postes-frontières stratégiques (qui ont contraint les convois à emprunter des itinéraires plus longs et plus dangereux), les retards bureaucratiques, l'aggravation de l'insécurité (en particulier dans des régions telles que le Darfour et le Kordofan) et l'augmentation du nombre de communautés isolées en raison des opérations militaires ont continué à nuire aux enfants soudanais et à entraver les efforts déployés pour leur venir en aide.

E. République démocratique du Congo

34. En République démocratique du Congo, les enfants ont été confrontés à des violences, à des urgences climatiques, à la propagation de maladies infectieuses et à des déplacements massifs. L'escalade du conflit dans l'est du pays, et en particulier dans la province du Nord-Kivu en raison de l'expansion de la zone d'influence du

¹² Organisation internationale pour les migrations, *A Year in Review: Displacement in Sudan (2024)*. OIM Soudan, Port-Soudan, 2025.

¹³ Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, *Sudan: Acute Food Insecurity Snapshot – October 2024 - May 2025*. IPC, Rome, 2024.

groupe armé M23 (Mouvement du 23 mars) et du conflit avec d'autres groupes armés dans et autour de la ville de Goma¹⁴, s'est traduite par des niveaux inégaux de violence liée au genre, de déplacement et de famine¹⁵. Les belligérants ont bombardé les sites d'accueil des personnes déplacées¹⁶. L'UNICEF est intervenu rapidement pour répondre aux besoins résultant des conflits, des inondations et de l'épidémie de mpox. Parmi les nombreux domaines d'intervention programmatique, la protection de l'enfance a conservé sa place privilégiée au cœur de l'action de l'UNICEF. Environ 38 000 survivant.e.s de violences sexuelles, enfants non accompagnés ou séparés de leur famille, et enfants ayant été détenus par des groupes armés ont bénéficié de services, et notamment des services de recherche de famille, de prise en charge transitoire, de réunification, de santé mentale et de soutien psychosocial, de santé et d'intégration socio-économique ou scolaire. Ce chiffre représente une augmentation de 95 % par rapport à 2023.

35. Avec 64 173 cas suspects de mpox et 14 053 personnes dont le test de détection du virus s'est révélé positif, la République démocratique du Congo a été, en 2024, l'épicentre d'une forte augmentation de la prévalence de la maladie. Les enfants et les femmes enceintes ont été particulièrement touchés. L'UNICEF est intervenu pour soutenir la communication sur les risques et la participation communautaire en diffusant des informations sur la prévention de la mpox, les symptômes et les services de santé. Plus de 52 millions de personnes ont ainsi été atteintes, que ce soit par des SMS, à travers des plateformes numériques, par les médias, par l'intermédiaire d'influenceurs ou dans le cadre d'échanges en face à face. L'UNICEF a apporté une assistance aux centres de traitement de la mpox en leur offrant des services de nutrition, et a mis en œuvre, avec le gouvernement, une campagne de vaccination contre la maladie. En s'inspirant des modèles élaborés lors des interventions visant à combattre la maladie à virus Ebola et la pandémie de COVID-19, la protection des enfants, y compris la santé mentale et le soutien psychosocial, a été intégrée à l'aide fournie.

F. Haïti

36. La fragile transition politique en Haïti n'a pas empêché les bandes armées de donner libre cours à des violences qui menacent directement les enfants. Destinée à rétablir la sécurité, la Mission multinationale d'appui à la sécurité ne disposait à la fin de l'année 2024 que de la moitié des capacités prévues. À Port-au-Prince, un million de personnes, dont 550 000 enfants, avaient fui la violence armée dans leur quartier à la fin de l'année. Le nombre de personnes déplacées dans le pays a bondi de 187 % entre les mois de mars et de décembre. Près de la moitié de la population du pays a été exposée à une insécurité alimentaire aiguë (niveau 3 ou plus élevé du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire). Les cas de violations graves subies par des enfants ont très fortement augmenté dans le pays au cours du deuxième trimestre 2024. Parmi les violations graves, le nombre d'enfants haïtiens recrutés dans des groupes armés a augmenté de 70 % entre novembre 2023 et novembre 2024¹⁷.

¹⁴ Organisation internationale pour les migrations, *République démocratique du Congo : Provinces du Nord et du Sud-Kivu, Évaluation rapide de crise M23*. N° 23, OIM, 2024.

¹⁵ Comité permanent interorganisations, « Crushing levels of violence, displacement fuel unprecedented civilian suffering ». Déclaration de l'équipe dirigeante du Comité permanent interorganisations sur la République démocratique du Congo, 30 avril 2024.

¹⁶ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « Le HCR et l'UNICEF condamnent le bombardement des camps de déplacés dans l'est de la République démocratique du Congo ». Déclaration, 3 mai 2024.

¹⁷ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « En Haïti, le nombre d'enfants recrutés par des groupes armés a augmenté de 70 % en un an – UNICEF ». Communiqué de presse, 25 novembre 2024.

37. L'intervention humanitaire multisectorielle de l'UNICEF en 2024 a touché plus de 970 000 personnes, dont 470 000 enfants. Plus de 103 000 enfants, parents et personnes s'occupant d'enfants ont bénéficié de services de santé mentale et d'un soutien psychosocial (31 % de l'objectif). L'UNICEF a fourni à 401 000 personnes des produits d'hygiène, des kits et des services de lutte contre le choléra (45 % de l'objectif). L'organisation a également procédé au dépistage de l'émaciation chez 459 000 enfants (76 % de l'objectif) ; 48 000 de ces enfants ont bénéficié d'un traitement contre l'émaciation sévère (46 % de l'objectif) et 58 639 enfants de moins de 5 ans ont reçu un traitement contre l'émaciation modérée. Du fait de l'insécurité permanente, des fermetures d'établissements de santé et de l'éloignement de certaines localités, les résultats du traitement des cas d'émaciation ont été bien en deçà des objectifs visés. Il convient toutefois de noter que seuls 462 des 888 établissements de santé pouvant fournir ce traitement ont transmis des données couvrant la majeure partie de l'année. L'UNICEF a accordé des transferts en espèces à des fins humanitaires à 8 721 ménages en situation critique (plus de 41 000 personnes, dont plus de 20 000 enfants et 1 178 personnes handicapées) pour un montant de 1,8 million de dollars, ainsi que des paiements incitatifs à 3 000 agents de santé, enseignants et travailleurs sociaux pour un montant de 1,9 million de dollars.

G. Ukraine

38. La guerre en Ukraine s'est intensifiée en 2024, touchant 1,5 million d'enfants dans des régions situées de part et d'autre de la ligne de front. L'accès aux enfants dans ces zones, et en particulier dans les zones occupées, est resté limité. À la fin de l'année 2024, 3,6 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays, 100 000 d'entre elles l'ayant été sur les seuls mois d'août et septembre. L'UNICEF a apporté une aide humanitaire à 9,8 millions de personnes, dont 2,5 millions d'enfants. Plus de 1,1 million d'enfants et de personnes s'occupant d'enfants ont eu accès à des services de santé soutenus par l'UNICEF, l'objectif de 920 000 ayant été dépassé car les stocks ont été distribués au-delà des zones ciblées ; près de 760 000 enfants, adolescents et personnes s'occupant d'enfants ont bénéficié de services de santé mentale et d'un soutien psychosocial (85 % de l'objectif) ; et 5,8 millions de personnes ont eu accès à de l'eau de boisson sûre, l'objectif ayant également été dépassé, car l'UNICEF a voulu répondre prioritairement aux besoins des zones urbaines densément peuplées en réhabilitant les infrastructures pour un coût optimal, et en fournissant des équipements et des matériaux de traitement de l'eau aux entreprises de services publics.

H. Myanmar

39. Le conflit au Myanmar s'est intensifié tout au long de l'année 2024, portant le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays à 3,5 millions à la fin de l'année, soit près d'un million de plus qu'en décembre 2023. Les enfants et leur famille ont également été menacés par des chocs climatiques, des urgences de santé publique, la contamination par des engins explosifs et la diminution de l'accès aux services vitaux. La flambée des prix et les dégâts subis par les infrastructures ont en outre été fortement préjudiciables à la population. Au mois de juin, des inondations ont touché 230 000 personnes et, au mois de septembre, le typhon Yagi a provoqué de graves inondations qui ont touché 1 million de personnes dans 70 communes, causant la perte de moyens de subsistance, de biens domestiques, d'infrastructures et de services essentiels, et favorisant la propagation de maladies transmissibles. Les contraintes d'accès, les obstacles bureaucratiques et l'insuffisance des financements ont freiné l'aide humanitaire. L'UNICEF a collaboré avec les collectivités locales, des partenaires locaux et internationaux ainsi que d'autres parties prenantes pour apporter

une aide vitale, tout en investissant dans la résilience des communautés à travers un ensemble de services en faveur des enfants et de leurs familles dans tous les secteurs programmatiques. Dans un contexte de pénurie de fonds et de fortes contraintes d'accès, l'UNICEF a atteint ou dépassé certains objectifs grâce au recours accru aux moyens d'intervention numériques (pour de nombreuses activités de soutien psychosocial, les téléconsultations pour les soins de santé primaires et les campagnes d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants). Dans d'autres domaines, par exemple le traitement de l'émaciation sévère, les difficultés qui restreignent les déplacements du personnel et la circulation des marchandises n'ont pas permis à l'UNICEF d'atteindre ses objectifs, en particulier dans l'État de Rakhine, territoire touché par le conflit, où 80 % des cas d'émaciation sévère ont été recensés.

I. Burkina Faso

40. En 2024, les enfants et les familles du Burkina Faso ont été confrontés à de multiples crises telles que des conflits, des inondations, des sécheresses, des épidémies et des déplacements massifs. Les conflits armés se sont multipliés, des engins explosifs artisanaux ayant été signalés et des localités (où vivent 1,1 million de personnes) étant de fait soumises à un blocus par des groupes armés. Les enfants du Burkina Faso ont subi des violations de leurs droits à la santé, à l'éducation, à la sécurité et à un environnement propre. Environ 6,3 millions de personnes, dont 3,4 millions d'enfants, ont eu besoin d'assistance en 2024.

41. L'UNICEF et ses partenaires ont fourni une aide d'urgence dans les domaines de l'EAH, de l'éducation, de la nutrition, de la santé et de la protection de l'enfance à 2,3 millions de personnes, 301 471 d'entre elles vivant dans des zones difficiles d'accès et 39 809 étant des personnes déplacées qui ont pu bénéficier d'une intervention multisectorielle. L'UNICEF a organisé le dépistage de la malnutrition chez plus de 2 millions d'enfants de moins de 5 ans (172 % de l'objectif) et a apporté une aide vitale à 146 103 enfants souffrant d'émaciation grave en leur fournissant des produits de première nécessité et des services multisectoriels (82 % de l'objectif). Les résultats ont dépassé les objectifs dans certains domaines (accès aux services de prévention et de lutte contre la violence liée au genre, aux canaux de signalement pour la protection contre l'exploitation et les abus sexuels, aux services de vaccination contre la rougeole, etc.), mais n'ont pas toujours été à la hauteur des attentes, notamment en matière d'accès à des services d'assainissement appropriés, à cause d'un environnement opérationnel difficile et d'un manque de financements.

VI. Performance de l'organisation : Gros plan sur les financements innovants et les mesures d'anticipation

42. Grâce à son portefeuille diversifié de financements innovants pour les enfants et à de nouvelles transactions de financement innovantes, l'UNICEF a réussi à débloquer des ressources pour les enfants et à obtenir rapidement des résultats dans la perspective d'un impact durable pour les enfants et les jeunes. Les financements innovants aideront l'UNICEF à remplir son mandat de défense des droits de l'enfant et à se prémunir contre les lacunes importantes des ressources traditionnelles.

43. En 2022, l'UNICEF a lancé l'initiative Aujourd'hui et demain, la première solution publique-privée de financement de la lutte contre les risques climatiques en faveur des enfants. Cette solution conjugue financement rapide et innovant de l'intervention humanitaire, réduction des risques de catastrophe et résilience. À la fin de l'année 2024, l'initiative Aujourd'hui et demain avait réussi à obtenir de compagnies d'assurance privées une couverture contre les risques liés aux cyclones

pouvant atteindre 100 millions de dollars. Pas moins de 13,5 millions de personnes vivant dans huit pays fortement exposés aux cyclones étaient les bénéficiaires potentiels de cet arrangement. Le mécanisme d'assurance des risques défini dans le cadre de l'initiative a été financé par le Bouclier mondial des risques climatiques, un fonds d'affectation spéciale multidonateurs hébergé par la Banque mondiale et financé par les gouvernements de l'Allemagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. L'initiative Aujourd'hui et demain a déjà permis d'obtenir des assureurs, pour une valeur totale de 8,4 millions de dollars, des paiements rapides et flexibles pour soutenir les interventions de l'UNICEF lors de cyclones dans les huit pays pilotes. En outre, en 2023, l'UNICEF a affecté aux efforts de résilience et de préparation des fonds complémentaires obtenus d'autres partenaires des secteurs public et privé pour un montant de 6,9 millions de dollars. S'appuyant sur les succès et les enseignements du projet pilote, l'UNICEF prévoit de prolonger l'initiative Aujourd'hui et demain pendant une année de plus afin de toucher au moins 12,7 millions de personnes et de pouvoir intégrer le déclenchement de paiements lors de précipitations extrêmes. L'UNICEF envisage d'étendre l'initiative Aujourd'hui et demain afin d'y inclure un fonds d'action anticipée pour les situations de sécheresse, premier du genre et soutenu par des assurances, qui pourrait bénéficier à 4,5 millions de personnes dans quelque 14 pays.

44. En 2023, l'UNICEF s'est associé à l'OMS pour mettre en œuvre un mécanisme de financement novateur basé sur les résultats. D'un montant de 500 millions d'euros, ce mécanisme est destiné à la vaccination de près de 370 millions d'enfants chaque année. La Banque européenne d'investissement a fourni un financement initial soutenu par la Fondation Bill & Melinda Gates et la Commission européenne (via l'initiative Global Gateway). En 2024, cet instrument a contribué à l'achat de plus de 1,5 milliard de doses de vaccin contre la polio et a permis de faire face à 45 épidémies de polio dans une trentaine de pays, dont plus de la moitié sont fragiles ou touchés par un conflit. Ce sont au total 43,6 millions de dollars qui ont été versés pour soutenir des pays tels que l'Éthiopie, Madagascar, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud et le Yémen. Les procédures d'urgence de l'UNICEF applicables aux épidémies de polio ont permis d'organiser dans ces pays des campagnes de vaccination qui ont atteint les enfants les plus vulnérables.

45. En 2024, l'UNICEF a amélioré l'accès aux aliments thérapeutiques et aux compléments alimentaires qui traitent l'émaciation sévère chez les enfants grâce au Mécanisme de paiement anticipé des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (ATPE). Ce mécanisme a été créé en 2022 pour faciliter les paiements anticipés et ainsi permettre aux fournisseurs d'accroître leur fonds de roulement en vue de maximiser la production et de répondre à la forte demande d'ATPE. Le Mécanisme de paiement anticipé des ATPE a permis d'accorder à 16 fournisseurs des paiements d'avance représentant 43,7 millions de dollars, et ainsi d'accélérer la mise à disposition de 2,6 millions de cartons d'ATPE, de remédier aux contraintes d'approvisionnement et de promouvoir l'augmentation de la production locale dans les pays bénéficiaires des programmes. En outre, le « Match Window » du Child Nutrition Fund – un mécanisme permettant aux gouvernements de doubler les investissements nationaux dans les services et fournitures essentiels pour la prévention, la détection et le traitement de l'émaciation chez l'enfant – a permis d'augmenter des budgets nationaux d'un montant total de 13,3 millions de dollars et d'acheter plus de 550 000 cartons d'ATPE.

46. Les initiatives ci-dessus illustrent les moyens par lesquels l'UNICEF cherche à débloquent des subventions, des fonds catalytiques et des capitaux de financement supplémentaires qui peuvent être utilisés pour contribuer à sauver la vie d'enfants et à renforcer la résilience des communautés dans la perspective des chocs futurs que le climat, les conflits et d'autres dangers pourraient provoquer. Ces initiatives

innovantes de financement peuvent être mises en œuvre par des acteurs du secteur public aussi bien que du secteur privé. La collaboration entre le public et le privé est essentielle pour mobiliser des capitaux innovants et durables, et pour influencer les stratégies gouvernementales visant à mobiliser préférentiellement les capitaux privés en faveur des enfants.

Action anticipative

47. L'action anticipative s'est révélée être un mécanisme programmatique – et financier – innovant et essentiel pour garantir des interventions rapides et une utilisation efficace des ressources dans le but de protéger la santé et le bien-être des enfants exposés à des risques naturels et à des urgences climatiques. En 2024, l'UNICEF a participé à 10 cadres d'action anticipative dirigés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies et financés par le Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF)¹⁸, et à trois cadres dirigés par l'UNICEF¹⁹. Tous ces cadres soutiennent des actions dans les pays. Les cadres d'action anticipative actuels concernent plus de 15 millions de personnes (dont 60 % de femmes et de filles) et reposent sur des financements préapprouvés dont l'utilisation peut être déclenchée dès lors que certaines conditions sont remplies. Ils portent sur une série de risques climatiques couvrant la sécheresse, les tempêtes tropicales, les inondations et les urgences de santé publique connexes, telles que le choléra.

48. Plus de 350 000 enfants ont bénéficié en 2024 des cadres d'action anticipative placés sous la responsabilité de l'UNICEF. À Madagascar, par exemple, l'UNICEF a collaboré avec des partenaires, y compris le Gouvernement et les autorités locales, pour mettre en œuvre une action anticipative et une intervention humanitaire afin de protéger des communautés touchées par la sécheresse et de soutenir leur bien-être. Les activités menées dans le cadre de cette action anticipative comprenaient une évaluation rapide visant à identifier et à analyser les risques en matière de protection, une enquête de surveillance et d'évaluation normalisées des secours et transitions dans 22 districts sanitaires (août et septembre), ainsi qu'une contribution à la construction de forages d'urgence. L'action anticipative financée par le CERF dans le cadre des inondations qui frappent l'est du Népal a été supervisée par le coordonnateur résident et a réuni l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Grâce à cette action anticipative, 28 341 personnes ont reçu une aide financière polyvalente, les acteurs humanitaires ont mené des interventions de protection en faveur de 7 668 enfants et 10 222 personnes ont bénéficié de services d'EAH.

49. Depuis 2020, l'UNICEF a soutenu la création de 30 cadres d'action anticipative au niveau des pays (aussi bien des cadres interagences que des cadres destinés aux seuls bureaux de pays de l'UNICEF). Trois cadres régionaux sont en cours d'élaboration et devraient être finalisés d'ici à 2026. L'Allemagne, le Royaume-Uni, la Commission européenne et tous les donateurs qui contribuent aux fonds thématiques humanitaires mondiaux comptent parmi les principaux partenaires qui soutiennent l'action anticipative de l'UNICEF.

¹⁸ Afghanistan pour la sécheresse (en cours de développement), Amérique centrale pour les sécheresses (approuvé), Bangladesh pour les inondations (activé), Burkina Faso pour la sécheresse (approuvé), Fidji pour les cyclones tropicaux (approuvé), Haïti pour les cyclones (approuvé), Népal pour les inondations (activé), Niger pour les inondations (activé), Philippines pour les typhons (approuvé) et Tchad pour les inondations (activé).

¹⁹ Angola, Madagascar et Namibie, les trois cadres ayant été activés pour faire face à la sécheresse.

VII. Mobilisation des ressources

50. Lors du lancement, en décembre 2023, de l'appel à l'action humanitaire pour les enfants pour l'année 2024, l'UNICEF a indiqué souhaiter disposer de 9,33 milliards de dollars afin de venir en aide à 94 millions d'enfants touchés par des crises humanitaires. À la fin de 2024, les besoins en fonds humanitaires avaient augmenté de 565 millions de dollars et atteignaient 9,9 milliards de dollars. Cette hausse s'explique par les menaces qui pèsent sur les enfants du fait de nouvelles crises ou de l'aggravation de conflits existants, par la détérioration des conditions propres à certaines situations d'urgence prolongées, par des urgences de santé publique telles que celles qui ont résulté des épidémies de choléra et de mpox, et par des besoins humanitaires liés à l'épisode 2023-2024 du phénomène El Niño qui a contribué à une vague de chaleur en Asie, à des cyclones et à des sécheresses en Afrique australe et à des inondations en Afrique de l'Est.

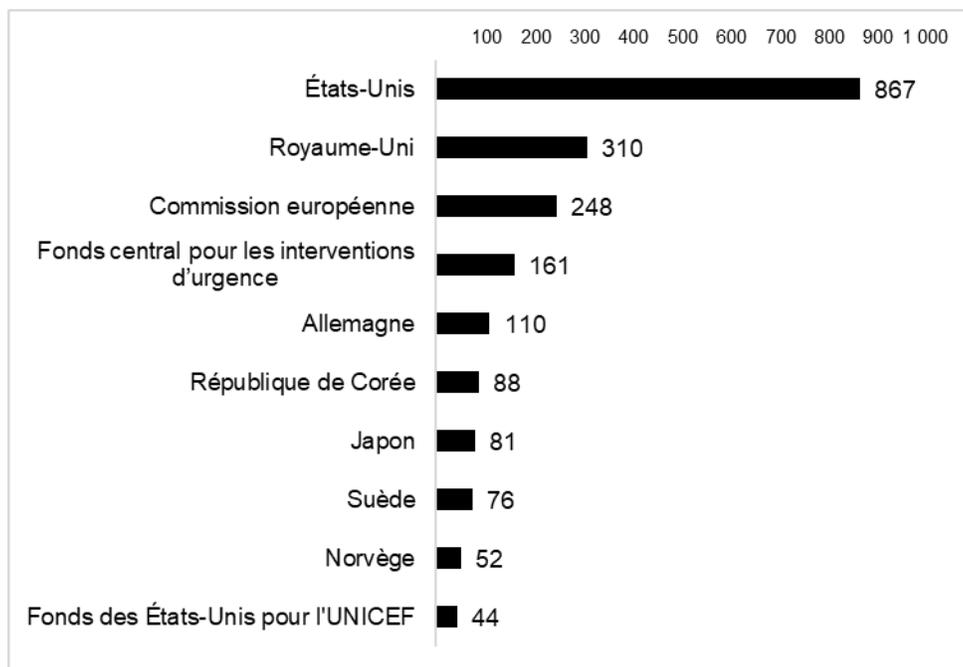
51. À la date du 31 décembre 2024, l'UNICEF avait reçu 3,02 milliards de dollars de fonds humanitaires²⁰, soit 31 % des besoins estimés au titre de l'appel de 2024. Cette proportion est comparable à celle de l'année précédente. Cependant, la baisse en valeur absolue des contributions humanitaires reçues – dont le montant a diminué de près de 0,5 milliard de dollars par rapport à 2023²¹ – et la moindre qualité des financements (chute de 27 % des fonds thématiques à finalité humanitaire) sont significatives et préoccupantes. Les contributions du secteur privé ont diminué de 35 %, revenant aux niveaux observés avant la pandémie de COVID-19 et avant le début de la guerre en Ukraine ; les contributions des partenaires du secteur public ont diminué quant à elles de 10 %, suivant ainsi la tendance baissière des financements affectés à l'APD.

52. Les partenaires financiers des secteurs public et privé ont fourni respectivement 89 % (2,70 milliards de dollars) et 11 % (317,3 millions de dollars) des contributions humanitaires totales en 2024. Cette répartition est similaire à celle des fonds reçus de ces secteurs en 2023 (86 % contre 14 %).

²⁰ Les contributions reçues pour les appels de 2024 lancés en faveur de l'action humanitaire pour les enfants comprennent les fonds d'urgence (autres ressources affectées aux opérations d'urgence) et les fonds de développement reçus pour les urgences et comptabilisés sur l'exercice 2024. Les 3,02 milliards de dollars de contributions humanitaires reçues en 2024 comprennent des fonds d'urgence ainsi que 438,8 millions de dollars d'autres ressources (affectées aux opérations ordinaires) consacrées aux interventions humanitaires. Sont également inclus 1,93 million de dollars reçus en indemnités d'assurance dans le cadre de l'initiative Aujourd'hui et demain.

²¹ En 2023, l'UNICEF a reçu 3,48 milliards de dollars de contributions humanitaires pour l'appel de 2023.

Figure I
Les 10 partenaires de l'UNICEF qui contribuent le plus aux fonds d'urgence (autres ressources – urgences), 2024
 (en millions de dollars des États-Unis)



53. L'affectation des fonds devient plus contraignante. Les dix premiers appels²² ont recueilli 63 % des contributions humanitaires reçues en 2024, ce qui constitue une part significative, tandis que les six premiers appels²³ ont représenté 52 % de ces mêmes contributions. Parallèlement, tous les autres appels, y compris les ressources affectées aux fonds thématiques humanitaires mondiaux, n'ont reçu que 37 % (1,11 milliard de dollars, soit une diminution de 263,9 millions de dollars par rapport à 2023).

54. En tant que signataire du Grand Bargain, l'UNICEF a continué en 2024 à plaider pour des ressources pluriannuelles, flexibles et non affectées, lesquelles permettent de soutenir l'action humanitaire en faveur des enfants. Les financements de ce type devraient devenir la norme et ne plus être des exceptions, car des financements de qualité favorisent des interventions plus rapides, plus équitables et plus efficaces au profit des enfants confrontés à des situations d'urgence.

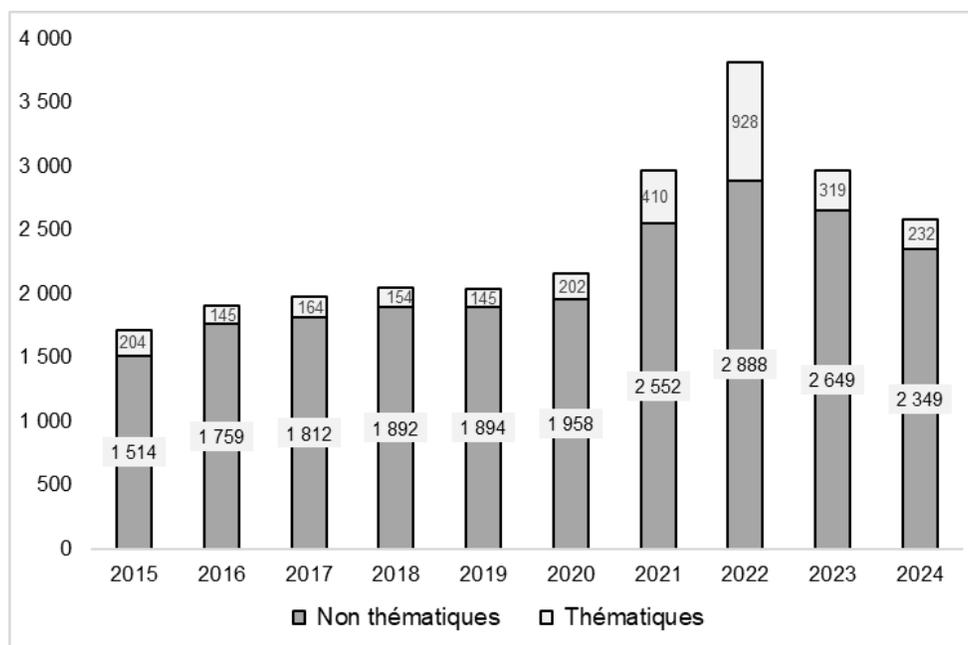
55. On observe néanmoins une diminution des financements de qualité affectés aux enfants. Les contributions thématiques humanitaires flexibles se sont élevées à 231,5 millions de dollars en 2024 contre 319,3 millions de dollars en 2023, une baisse pour le moins préoccupante. La moitié de ces fonds ont été affectés aux appels pour l'État de Palestine, le Soudan, la Türkiye, l'Ukraine et les interventions en faveur des

²² Afghanistan, État de Palestine, Éthiopie, Réfugiés syriens et autres populations vulnérables, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, Somalie, Soudan, Ukraine et interventions en faveur des réfugiés, et Yémen. Ces appels ont représenté 65 % des besoins de financement en 2024.

²³ Afghanistan, État de Palestine, Éthiopie, Réfugiés syriens et autres populations vulnérables, Soudan, et Ukraine et interventions en faveur des réfugiés. Ces appels ont représenté 49 % des besoins de financement en 2024.

réfugiés, et 32 % ont alimenté les fonds thématiques humanitaires mondiaux. La part des partenaires du secteur public dans les contributions thématiques humanitaires flexibles s'est élevée en 2024 à 72,8 millions de dollars, ce qui correspond à une diminution de 17 % par rapport à 2023. Les contributions thématiques humanitaires des partenaires du secteur privé n'ont atteint que 158,8 millions de dollars, un montant 31 % inférieur à celui de 2023.

Figure II
Tendances des financements thématiques* et non thématiques affectés aux opérations d'urgence, 2015-2024
 (en millions de dollars des États-Unis)



* Les données relatives aux financements thématiques comprennent les montants totaux attribués à l'action humanitaire aux niveaux mondial, régional et des pays.

56. Les financements thématiques humanitaires les plus flexibles sont les fonds thématiques humanitaires mondiaux. Ces fonds favorisent des interventions humanitaires équitables en permettant à l'UNICEF d'allouer les ressources en tenant compte des priorités. En 2024, le total des fonds thématiques humanitaires mondiaux versés à l'UNICEF s'est élevé à 74,7 millions de dollars. L'UNICEF exprime sa reconnaissance aux partenaires financiers qui lui ont octroyé des fonds thématiques humanitaires mondiaux en 2024, à savoir 1) les gouvernements de l'Allemagne, de la Belgique, du Canada, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume des Pays-Bas et de la Suède, 2) les comités nationaux de l'UNICEF en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Canada, au Danemark, en Espagne, aux États-Unis d'Amérique, en Finlande, en France, à Hong Kong, en Irlande, en Islande, en Italie, en Pologne, au Portugal, au Royaume des Pays-Bas, en Slovénie, en République de Corée, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse, 3) les partenaires anonymes qui ont fait des dons ponctuels et 4) les acteurs du secteur privé qui ont contribué aux collectes de fonds organisées par les bureaux de pays de l'UNICEF. Les partenaires des secteurs public et privé ont respectivement fourni 47,1 millions (63 %) et 27,6 millions de dollars. L'UNICEF a été en mesure, le 27 septembre, de mobiliser rapidement des ressources afin d'intervenir au Liban dès le début des hostilités et de la crise liée aux déplacements. En mars 2024, des fonds thématiques humanitaires mondiaux ont été

affectés, pour un montant total de 700 000 dollars, à l’Albanie, l’Arménie, l’Azerbaïdjan, la Géorgie, le Kazakhstan et le Kirghizistan afin de renforcer l’intervention justifiée par l’augmentation des cas de rougeole dans ces pays.

Les 10 principaux contributeurs aux fonds thématiques humanitaires mondiaux, 2024

(en dollars des États-Unis)

Rang	Contributeur	Montant
1	Royaume des Pays-Bas	18 619 934
2	Allemagne	17 895 879
3	Fonds collectés par les bureaux de pays de l’UNICEF auprès du secteur privé	11 758 217
4	Suède	10 523 401
5	Comité britannique pour l’UNICEF	3 576 985
6	Fonds des États-Unis pour l’UNICEF	3 230 687
7	Comité néerlandais pour l’UNICEF	2 081 797
8	Comité suédois pour l’UNICEF	2 008 194
9	Comité coréen pour l’UNICEF	974 966
10	Comité de Hong Kong pour l’UNICEF	944 888

57. En 2024, les contributions humanitaires pluriannuelles ont atteint 591,7 millions de dollars, en augmentation de 6 % par rapport à 2023. Dans l’ensemble, 18 % des fonds d’urgence octroyés par les partenaires du secteur public étaient des fonds pluriannuels, ce qui confirme l’augmentation de la part des fonds publics de cette nature et aide les partenaires concernés à respecter les engagements pris dans ce domaine dans le cadre du Grand Bargain.

58. Les partenariats et la coordination avec d’autres organismes des Nations Unies jouent un rôle essentiel dans les interventions humanitaires de l’UNICEF. Par l’intermédiaire de programmes conjoints et d’accords de transfert interorganisations, l’UNICEF a reçu, en 2024, 32,3 millions de dollars de fonds humanitaires afin de venir en aide à des enfants confrontés à des crises humanitaires en Égypte, en Guinée équatoriale, au Mozambique, au Myanmar et au Népal.

59. Les affectations du CERF à l’UNICEF ont représenté au total 158,9 millions de dollars, ce qui fait de l’UNICEF le principal bénéficiaire des financements du CERF en 2024²⁴. Les fonds affectés par l’intermédiaire du guichet d’intervention rapide ont notamment été décisifs pour lancer les interventions humanitaires au Bangladesh, en Éthiopie, en République démocratique du Congo, au Soudan et au Soudan du Sud. Les fonds affectés par le CERF au moyen du guichet des interventions d’urgence sous-financées ont permis, entre autres, de soutenir des interventions en Haïti, au Myanmar, en République arabe syrienne et au Tchad. Enfin, 37 % des fonds que l’UNICEF a reçus du CERF ont été affectés à des situations d’urgence résultant de sécheresses, d’inondations, de tempêtes et de vagues de froid.

²⁴ Fonds central pour les interventions d’urgence, Affectations par organisme (tableau de bord en ligne). Disponible (en anglais) à l’adresse suivante : <https://cerf.un.org/what-we-do/allocation-by-agency>, page consultée le 7 avril 2025.

60. Les partenariats stratégiques et opérationnels de l'UNICEF avec les institutions financières internationales sont déterminants pour protéger les droits des enfants, répondre à leurs besoins essentiels et accroître leurs chances de réaliser pleinement leur potentiel. En 2024, des financements d'un montant de 359,7 millions de dollars, dont 6,1 millions de dollars de fonds d'urgence, ont été accordés à l'UNICEF par plusieurs institutions financières internationales²⁵ afin de maintenir la fourniture des services sociaux de base dans les pays faisant l'objet d'un appel en faveur de l'action humanitaire pour les enfants (montant à comparer aux 425,7 millions de dollars octroyés en 2023). Ces pays incluent l'Afghanistan, le Bangladesh, l'État de Palestine, la Guinée, Haïti, la Libye, Madagascar, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Soudan. Ces fonds soutiennent directement la mise en œuvre de solutions efficaces et évolutives dans des secteurs critiques (tels que l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement) tout en favorisant la résilience dans des contextes fragiles.

61. En 2024, les ressources ordinaires, c'est-à-dire les ressources les plus flexibles de l'UNICEF, ont soutenu les programmes humanitaires à hauteur de 270 millions de dollars. L'une des manières de mobiliser des ressources ordinaires dans le cadre d'interventions humanitaires est de recourir à un prêt du Fonds de programme d'urgence (EPF) de l'UNICEF. Ce fonds permet d'affecter des ressources aux pays touchés dans les 48 heures qui suivent le déclenchement d'une crise. En 2024, des prêts de l'EPF ont été accordés à 27 pays pour un montant total de 97,4 millions de dollars, ce qui a confirmé la tendance à la hausse du montant total des prêts de l'EPF aux bureaux de pays afin de répondre aux besoins immédiats des enfants en attendant les financements des partenaires humanitaires.

VIII. Priorités stratégiques

62. Les contraintes de financement de l'action humanitaire se sont accentuées en 2024 et plus encore au début de l'année 2025, ce qui souligne la nécessité d'accélérer les réformes du système humanitaire et conduit à modifier les priorités stratégiques de l'UNICEF en 2025 et au-delà.

63. Tout d'abord, le système humanitaire : Au premier trimestre 2025, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence des Nations Unies a indiqué qu'il était urgent que le système se renouvelle et que des regroupements soient opérés. Il s'agit de redéfinir les priorités des principaux programmes humanitaires qui permettent de sauver des vies – « sauver autant de vies que possible avec les ressources dont nous disposons »²⁶ – et de se retirer progressivement et de manière responsable des domaines d'intervention que nous ne pouvons plus prendre en charge, en transférant les responsabilités aux leaders humanitaires des pays, aux acteurs locaux et nationaux ainsi qu'aux personnes que l'UNICEF soutient, et en rendant la coordination moins lourde et plus efficace. Ces changements doivent façonner la réforme et la nouvelle conception du futur de l'action humanitaire.

64. L'UNICEF s'est engagé dans cette « réinitialisation humanitaire » et à tirer parti de son rôle au niveau interorganisations. L'UNICEF copréside, avec Save the Children, le Groupe opérationnel sur les politiques et le plaidoyer du CPI, lequel a été chargé de revoir l'architecture des groupes sectoriels et de rechercher des solutions pour simplifier le système de coordination de l'aide humanitaire. Compte tenu du rôle

²⁵ Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque interaméricaine de développement, Banque islamique de développement et Banque mondiale.

²⁶ Comité permanent interorganisations, « The humanitarian reset ». Lettre à l'équipe dirigeante du Comité permanent interorganisations, 10 mars 2025.

de l'UNICEF dans l'action humanitaire et de son engagement auprès du CPI et des équipes de pays pour l'action humanitaire, l'organisation est bien placée pour faire en sorte que les besoins des enfants restent au cœur des préoccupations au moment où ce système fait l'objet d'une transformation rapide.

65. Compte tenu de l'incertitude et de la volatilité actuelles du contexte financier ainsi que la diminution attendue des fonds affectés à l'APD à l'échelle mondiale, le financement de l'aide humanitaire devrait se contracter d'au moins 20 %. Les dynamiques géopolitiques et les conditions d'octroi de l'aide sont de plus en plus préoccupantes et à l'origine de l'inégalité de l'attention et du soutien accordés aux crises. À la mi-mars 2025, de nombreux programmes étaient interrompus pour des raisons propres à des financements spécifiques. L'impact le plus important a été, et sera, ressenti par les enfants et leur famille. C'est ainsi que, au Mozambique, pays touché par les conflits et les catastrophes, des services de nutrition en faveur de 55 200 enfants de moins de 5 ans ont été interrompus sans préavis, et que des programmes d'approvisionnement en eau salubre et d'assainissement destinés à 22 500 personnes, et notamment la construction de toilettes et la solarisation de systèmes communautaires d'approvisionnement en eau, ont été arrêtés.

66. Compte tenu de ce nouveau contexte, l'UNICEF simplifie son action humanitaire et en redéfinit les priorités en s'efforçant de répondre aux besoins humanitaires les plus critiques et en privilégiant les capacités afin de continuer à obtenir des résultats pour les enfants. Dans le cadre de ces changements, l'UNICEF s'est fixé les priorités suivantes :

a) L'accent restera mis sur le travail effectué au niveau des pays pour sauver des vies d'enfants. Les programmes de pays et le soutien nécessaire au succès de leur mise en œuvre seront au centre de l'action humanitaire de l'UNICEF, qui privilégiera la satisfaction des besoins les plus critiques, la qualité des programmes de grande envergure et le renforcement des systèmes pour maintenir les services essentiels à flot. L'UNICEF, en tant que leader d'opinion, dispose d'un avantage comparatif pour promouvoir une action humanitaire efficace, efficiente et centrée sur les enfants, et trouvera de nouveaux moyens pour accentuer et élargir son influence afin d'accroître l'impact de son mandat.

b) L'UNICEF a l'intention d'utiliser sa position de partenaire de choix dans la défense des intérêts des enfants pour tirer parti des financements et des capacités des pays, et pour influencer la manière dont les autres utilisent leurs ressources pour sauver la vie et améliorer le bien-être des enfants. L'UNICEF est à l'avant-garde des efforts visant à simplifier et à rationaliser la coordination des groupes sectoriels. La réinitialisation en cours du système humanitaire met l'accent sur un soutien accru aux partenaires locaux et nationaux, et l'UNICEF progresse dans la mise en œuvre de son programme de localisation. L'organisation encouragera toutefois les acteurs locaux à jouer un rôle plus important dans la définition des priorités et l'élaboration des approches programmatiques, et s'attachera à partager les risques de manière plus équitable.

c) Il est essentiel que l'UNICEF reste une voix indépendante de la cause des enfants, soit engagé dans la diplomatie humanitaire et s'exprime lorsque cela est nécessaire. Le plaidoyer et l'engagement humanitaires devraient devenir encore plus déterminants. L'UNICEF continuera à plaider en faveur d'une aide vitale pour tous les enfants qui en ont besoin, indépendamment de leur sexe, de leur appartenance ethnique, de leur origine linguistique, de leur statut politique ou social, qu'ils soient reconnus comme mineurs ou majeurs dans leur pays, et qu'ils soient ou non en situation de handicap.

IX. Conclusion

67. La crise actuelle qui touche les enfants n'est pas une conséquence de la réduction des financements. Elle est le résultat de la prolifération des conflits, du mépris par les belligérants du droit international humanitaire et des droits humains, des changements climatiques qui touchent les communautés les plus pauvres et les plus marginalisées, et de l'accentuation des disparités économiques. Grâce à son expertise et aux ressources dont il dispose, l'UNICEF demandera toujours que cessent les violations graves subies par les enfants, que les conflits prennent fin et que les besoins des enfants soient considérés en priorité. L'UNICEF fera tout ce qui est en son pouvoir pour sauver des vies et construire des communautés résilientes, où les enfants grandiront et apprendront les leçons que le monde a à leur enseigner.

X. Projet de décision

Le Conseil d'administration

Prend note du rapport annuel sur l'action humanitaire de l'UNICEF ([E/ICEF/2025/19](#)).